



Communiqué de presse conjoint

Tchad : répression mortelle de manifestations, la France doit sortir de son silence

26 février 2016

Depuis le début de l'année 2016, de nombreuses manifestations ont été réprimées par les forces de défense et de sécurité tchadiennes avec un usage excessif et disproportionné de la force et ce dans le silence le plus assourdissant de la communauté internationale, et notamment celui de la France, partenaire privilégié du Tchad. Selon l'ACAT et Survie, la France doit sortir de son silence et condamner la répression en cours.

Ces derniers jours, le comportement des forces de défense et de sécurité tchadiennes a particulièrement été violent dans la gestion des manifestations qui ont eu lieu à N'Djamena, Moundou, Massaguet, Faya-Largeau, où de nombreux jeunes sont descendus dans les rues pour demander justice dans l'affaire « *Zouhoura* »¹ et la fin de l'impunité dont bénéficient les proches de dignitaires.

Les 15 février et le 22 février, les forces de l'ordre ont tué par balles deux jeunes hommes et blessé cinq autres, à N'Djamena et Faya-Largeau.

Dans le même temps, les autorités tchadiennes ont restreint les libertés d'expression et de manifestation dans le pays. L'accès à Facebook et à plusieurs sites Internet, très utilisés par la jeunesse tchadienne, a été coupé depuis le 18 février au soir. Plusieurs manifestations ont été interdites par le ministre de la Sécurité dont la marche pacifique programmée par l'opposition le 23 février.

« *Loin d'être exceptionnelle, l'utilisation de balles réelles par les forces de l'ordre et la violence à l'encontre de manifestants est un procédé utilisé de manière récurrente par le régime d'Idriss Déby Itno pour faire face aux mouvements de contestation* » indique Clément Boursin, responsable Afrique à l'ACAT.

Ce récent fait divers et l'ampleur de la mobilisation que cela génère dans la société tchadienne sont les symptômes de la détérioration du climat social et politique dans le pays qui, depuis de nombreux mois, se tend irrémédiablement à l'approche de l'élection présidentielle d'avril, à laquelle Idriss Déby Itno se représente une énième fois après plus de 25 ans de règne sans partage².

Un certain nombre d'organisations de la société civile et de partis politiques s'opposent à cette candidature et commencent à se mobiliser. Depuis quelques jours, les mouvements sociaux sont en train de prendre de l'ampleur et l'opération « *ville morte* » organisée le 24 février a été largement suivie par la population. « *Ces manifestations témoignent d'une volonté du peuple tchadien de changer de régime. Il est temps que le dirigeant tchadien les écoute et que la France cesse son soutien à ce régime* » indique Fabrice Tarrit, Président de Survie.

Le régime tchadien est redevenu depuis 2013 le partenaire privilégié des opérations militaires françaises dans la sous-région³ au prix du silence de la diplomatie française sur ses nombreuses dérives autocratiques.

« *Les populations tchadiennes doivent pouvoir manifester, faire grève ou faire entendre leurs voix sans risquer de subir des violences de la part du régime* » rappelle Clément Boursin, de l'ACAT.

Dans le cadre de sa coopération en matière militaire et de sécurité avec le Tchad, la France forme et renforce les forces de défense et de sécurité tchadiennes depuis 1976. Or, force est de constater que cette aide ne contribue pas à éviter les pratiques répressives des forces de l'ordre tchadiennes. « *La question de la légitimité de la poursuite de cette coopération en matière militaire et de sécurité de la France avec le Tchad se pose au regard des exactions constantes du régime sur sa population* » affirme Fabrice Tarrit, Président de Survie.

Pour mettre fin à la spirale de la violence et de la contestation qui s'accroît jour après jour au Tchad, les discours d'apaisement du régime doivent être suivis d'enquêtes judiciaires indépendantes et impartiales afin que vérité et justice soient faites sur les graves violations des droits de l'homme commises ces derniers jours, notamment en ce qui concerne l'usage excessif de la force et la mort par balles de jeunes manifestants afin de mettre fin à l'impunité.

Contacts presse :

ACAT : Pierre Motin, 01 40 40 40 24 / 06 12 12 63 94 pierre.motin@acatfrance.fr

Survie : 01 80 89 58 23 / 06 89 11 47 28 contact@survie.org

¹ Jeune fille violée par des enfants de dignitaires du régime.

² Au pouvoir depuis 1990, Idriss Déby Itno a fait modifier la Constitution à sa convenance, en juin 2005, afin de supprimer la limitation à deux du nombre de mandats présidentiels.

³ Opération Serval au Mali, puis Opération Barkane dans le Sahel.